



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Haïti

DIEM – Données en situations d'urgence Bulletin de suivi, cycle 4

Résultats et recommandations
Août 2023

Résultats clés

- > De nombreux ménages interrogés connaissent encore l'insécurité alimentaire et 91 pour cent d'entre eux ont adopté des stratégies d'adaptation pour éviter une aggravation de leur situation. Quarante-deux pour cent des ménages ont utilisé des stratégies d'urgence et 35 pour cent des stratégies de crise pour faire face aux difficultés d'accès à la nourriture et aux ressources.
- > Comme lors du troisième cycle, Grand'Anse et le Nord-Ouest sont les départements où le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) est le plus bas et où les scores sur l'échelle de la faim dans les ménages sont les plus élevés.
- > Soixante-dix-huit pour cent des producteurs de cultures ont connu des difficultés de production, en augmentation par rapport au cycle 3, principalement en raison du manque de précipitations ou d'irrigation. En outre, une grande partie des récoltes a été perdue lors du stockage et du transport.
- > Soixante-treize pour cent des éleveurs ont connu des difficultés de production, principalement liées à la maladie ou à la mort du bétail, ou encore à la malnutrition. Près d'un quart des producteurs a rencontré des difficultés pour acheter des aliments pour animaux et accéder à l'eau.
- > Les chocs les plus fréquemment signalés sont les chocs climatiques, la maladie ou le décès d'un membre du ménage, ainsi que la violence, l'insécurité ou les conflits. Le sud d'Haïti (Grand'Anse, Nippes, Sud et Sud-Est) a davantage subi de chocs climatiques, notamment les ouragans, inondations et tremblements de terre qui ont eu lieu pendant la première semaine de juin 2023.
- > Quatre-vingt-dix pour cent des ménages agricoles ont déclaré avoir besoin d'aide dans les trois à six mois suivant la collecte de données, principalement sous forme de transferts monétaires, d'intrants agricoles et de nourriture.
- > Ces résultats suggèrent que les moyens d'existence doivent être soutenus par des solutions qui répondent aux difficultés de production auxquelles les ménages agricoles sont confrontés et qui renforcent la résilience face aux chocs climatiques, auxquels Haïti est particulièrement exposé pendant la saison des ouragans.

Méthodologie

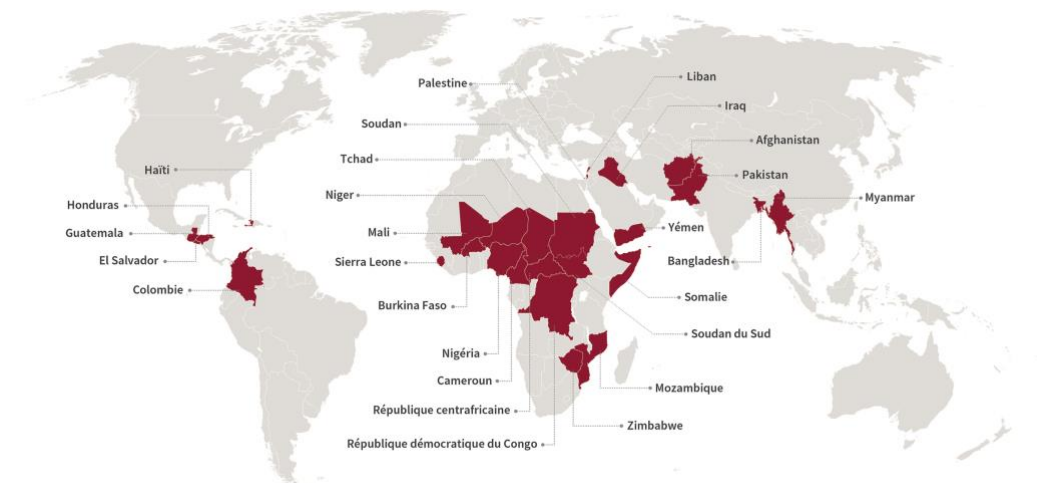
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mené en Haïti un quatrième cycle d'enquêtes auprès des ménages par le biais du système de suivi Données en situations d'urgence (DIEM-Suivi) afin d'évaluer les moyens d'existence agricoles et la sécurité alimentaire. Les données ont été collectées lors d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur dans les dix départements d'Haïti: Artibonite, Centre, Grand'Anse, Nippes, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Est. Outre la composition numérique aléatoire, ce quatrième cycle d'enquête a utilisé une approche par panel, contactant 709 ménages du cycle 3. Au total, 2 237 ménages ont été interrogés entre le 28 mai et le 4 juillet 2023.

Afin d'augmenter le taux de réponse des ménages ruraux, d'atteindre la représentativité dans certaines zones de subsistance et d'éviter de ne joindre que les principaux centres urbains, quatorze strates ont été créées à partir des dix départements: l'Ouest a été divisé en Ouest Port-au-Prince et Ouest reste (Port-au-Prince exclu); le Nord a été divisé en Nord Cap Haïtien et Nord reste (Cap Haïtien exclu); l'Artibonite a été divisée en Artibonite HT04 (riz et bananes plantains) et Artibonite reste (le reste du département); le Nord-Ouest a été divisé en Nord-Ouest HT01 (maïs) et Nord-Ouest reste (excluant cette zone de subsistance).

Des pondérations liées au niveau d'éducation ont été utilisées au niveau du département afin de corriger tout biais potentiel résultant du recours aux entretiens téléphoniques. Des pondérations de base liées à la taille et à la richesse de la population ont été appliquées pour chaque strate des zones de moyens de subsistance au sein d'un même département. Aucun quota n'ayant été appliqué aux sous-groupes d'intérêt au niveau départemental, le nombre d'observations par indicateur pour les sections relatives aux cultures et à l'élevage est insuffisant pour être représentatif au niveau départemental et doit être considéré comme purement descriptif.

Ce quatrième cycle fait suite au cycle 3 qui s'est déroulé du 15 novembre au 24 décembre 2022 et auquel il est fait référence pour établir des comparaisons tout au long de ce document. La période de référence a toutefois été modifiée entre les cycles 3 et 4: lors du dernier cycle d'enquête, les personnes interrogées n'ont pas dû comparer leur situation à la même période d'une année normale sans choc particulier, mais à la même période de l'année précédente, ceci pour permettre des comparaisons plus directes. Cette modification de la période de référence doit être prise en compte lors de l'interprétation des résultats qui font référence à l'année précédente.

Figure 1. Pays bénéficiant du système DIEM-Suivi



Source des données: FAO. 2023. DIEM-Suivi. Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 20 juillet 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

Source de la carte: Nations Unies. 2023. Carte du monde. [consultée le 12 janvier 2023] un.org/geospatial/content/map-world

Les pointillés correspondent approximativement à la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Les parties n'ont pas encore réglé la question du statut définitif du Jammu-et-Cachemire. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été défini.

À propos de DIEM-Suivi

La FAO a mis en place le système DIEM-Suivi pour collecter, analyser et diffuser des données sur les chocs, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les pays concernés par de multiples chocs. DIEM-Suivi vise à étayer la prise de décision en fournissant des informations régulièrement mises à jour sur la façon dont les différents chocs touchent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations impliquées dans l'agriculture.

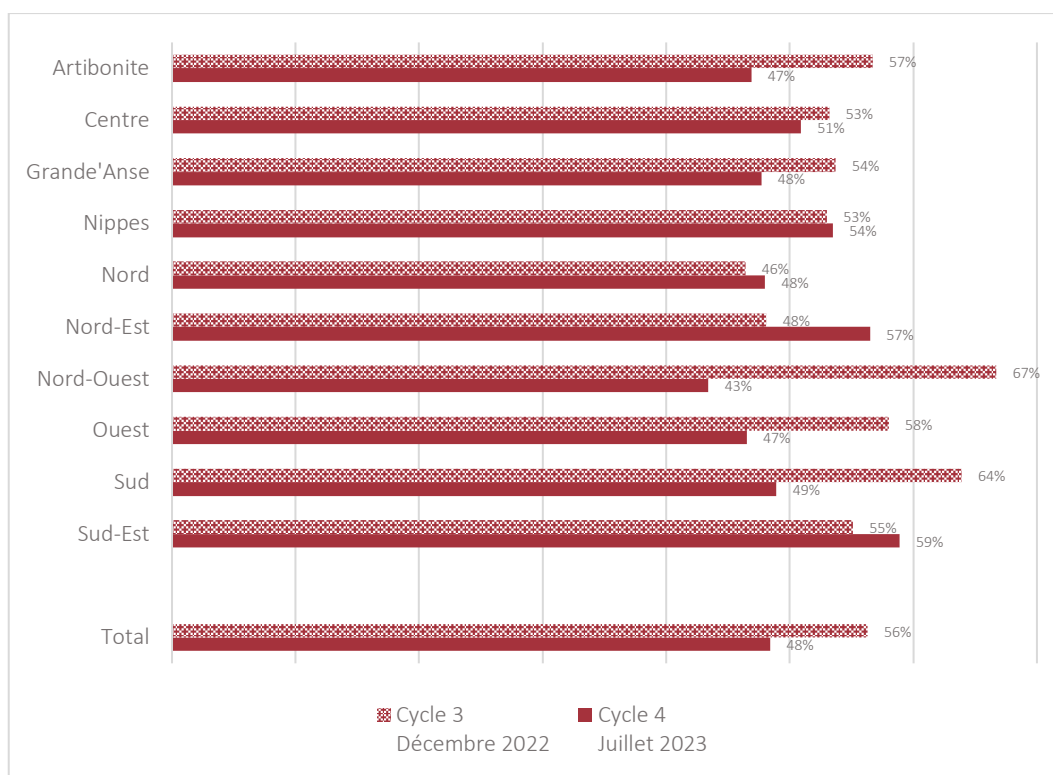
DIEM-Suivi repose sur des tableaux de bord présentés par pays. Le lecteur est invité à explorer ces tableaux afin d'obtenir davantage d'informations sur le contexte d'Haïti et des autres pays suivis.

> Pour plus d'informations: <https://data-in-emergencies.fao.org/pages/monitoring>

Revenus et chocs

Près de la moitié des ménages (48 pour cent) a déclaré une diminution de la principale source de revenus au cours des trois mois précédant l'enquête (figure 2). Il s'agit d'une proportion plus faible que lors du cycle 3 (56 pour cent). Les départements les plus touchés sont le Sud-Est (59 pour cent) et le Nord-Est (57 pour cent). Les ménages agricoles (52 pour cent) – en particulier ceux impliqués seulement dans les cultures (55 pour cent) – et les ménages dirigés par un homme (51 pour cent) sont les groupes ayant le plus souvent signalé une diminution de leur principale source de revenus. Vingt-trois pour cent de l'ensemble des ménages ont fait état d'une forte diminution: ils disposaient de moins de 50 pour cent de ce qu'ils détenaient l'année précédente. Les régions faisant le plus souvent état de cette baisse sont le Nord-Ouest HT01 (27 pour cent), Ouest Port-au-Prince (27 pour cent) et le Sud-Est (26 pour cent). Environ la moitié des ménages a déclaré avoir reçu des transferts de fonds provenant de la migration, principalement dans l'Artibonite (56 pour cent) et l'Ouest (56 pour cent).

Figure 2. Ménages déclarant une baisse de leur principale source de revenus (par département)



Source: FAO. 2023. Haïti: résultats des évaluations DIEM-Suivi (décembre 2022 et juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

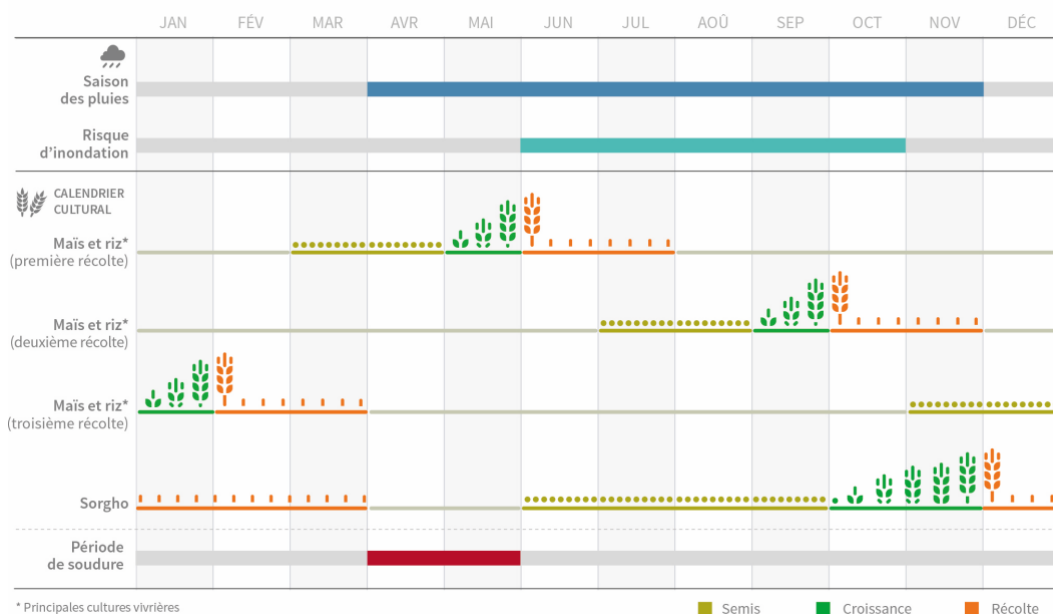
Cinquante-neuf pour cent des ménages rapportent avoir subi un choc. Les chocs climatiques (31 pour cent), les violences (11 pour cent) et la maladie ou le décès d'un membre du ménage (10 pour cent) ont été les chocs les plus fréquemment rapportés. Le sud d'Haïti a été le plus touché par les chocs climatiques, en particulier Grand'Anse (63 pour cent), le Sud (61 pour cent), le Sud-Est (47 pour cent) et Nippes (47 pour cent).

Ces observations reflètent les fortes pluies, les inondations et les tremblements de terre qui ont frappé le sud du pays au début du mois de juin 2023, alors que la collecte de données débutait. Dans la Grand'Anse, 31 pour cent des ménages ont déclaré que le tremblement de terre de magnitude 5,5 survenu le 6 juin 2023 avait atteint leurs moyens d'existence et 16 pour cent ont signalé ce même choc dans le département adjacent du Sud. Les inondations ont été le plus souvent signalées dans le Nord-Ouest (11 pour cent) et le Sud-Est (10 pour cent), conformément aux rapports du Bureau de la Protection civile d'Haïti (Protection civile, 2023). Le sud du pays a davantage été concerné par la sécheresse: Sud (27 pour cent), Grand'Anse (25 pour cent) et Nippes (23 pour cent).

Les violences, en légère augmentation par rapport au cycle précédent, sont principalement mentionnées dans les départements de l'Ouest (19 pour cent) et de l'Artibonite (12 pour cent). La désagrégation par strate montre que la violence à Ouest Port-au-Prince est plus élevée que dans le reste du département (21 pour cent contre 17 pour cent). Dans les autres départements, la proportion de personnes interrogées déclarant avoir subi des violences est beaucoup plus faible (environ 3 à 5 pour cent par département). Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite présentaient également la fréquence la plus élevée de violence lors du cycle 3.

Cultures

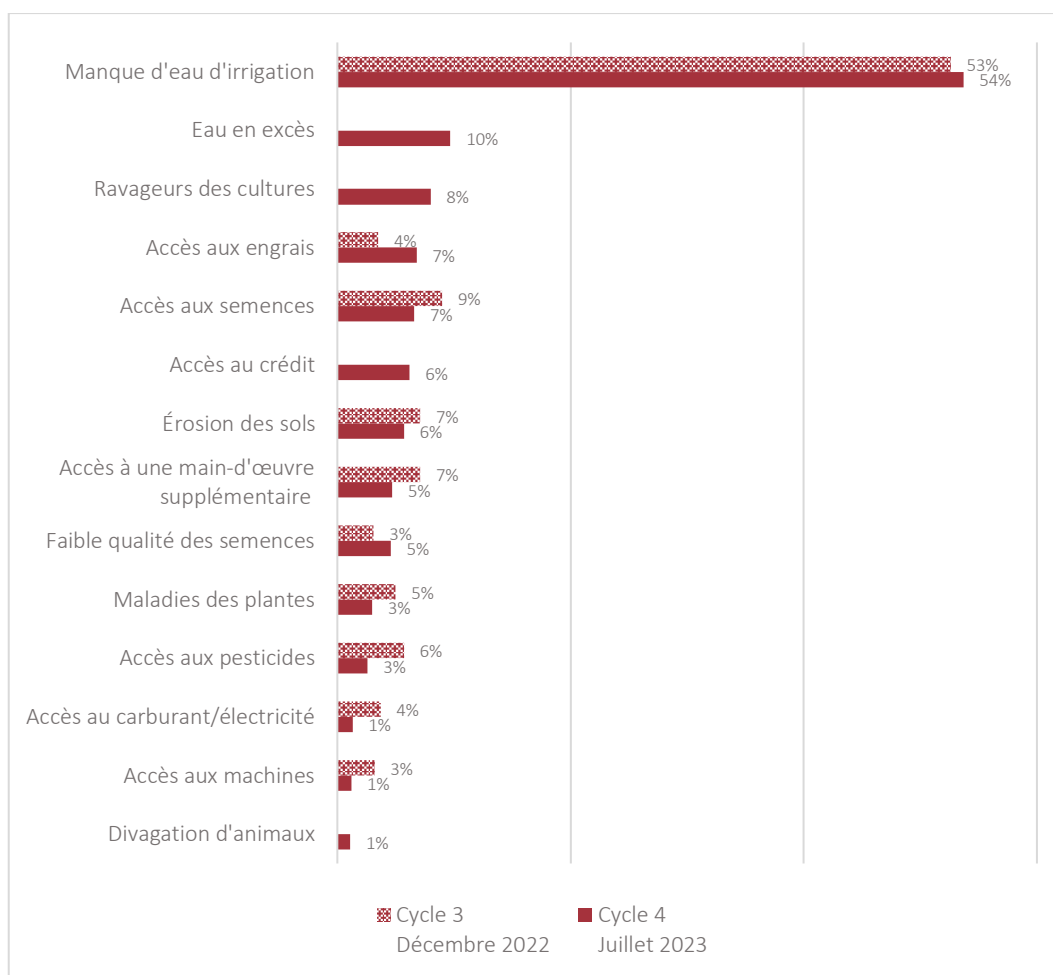
Figure 3. Calendrier agricole d'Haïti



Comme lors du cycle 3, les principales cultures produites sont le maïs (34 pour cent), les bananes plantains (16 pour cent), les haricots (11 pour cent)¹, le riz (8 pour cent) et les ignames (6 pour cent). Ce sont également les cultures les plus commercialisées. La plupart des producteurs dépend des pluies (69 pour cent) ou de sources naturelles (14 pour cent) pour l'irrigation. Soixante-dix-huit pour cent ont connu des difficultés de production (contre 69 pour cent lors du cycle 3), le Nord-Est (83 pour cent, comme lors du cycle 3) et le Nord-Ouest (83 pour cent) rapportant davantage de difficultés. Parmi ces dernières, le manque d'irrigation est le problème de production le plus courant (54 pour cent) (figure 4). Le manque d'accès aux engrais a été cité le plus fréquemment dans l'Artibonite (18 pour cent), tandis que la quantité insuffisante de semences a été signalée dans le Nord-Ouest. L'indicateur «Quantité insuffisante de semences» est nettement plus élevé dans le Nord-Ouest HT01 (16 pour cent). L'érosion des sols a touché 10 à 12 pour cent des producteurs du sud d'Haïti (Grand'Anse, Sud et Sud Est).

¹ Le terme «pois» a été remplacé par le terme «haricots» dans le questionnaire, ces derniers étant plus couramment cultivés en Haïti. Mais le mot créole pour haricots étant très similaire au mot désignant les pois en français, ceci a pu créer une confusion.

Figure 4. Difficultés liées à la production de cultures (pourcentage de cultivateurs interrogés)



Source: FAO. 2023. Haïti: résultats des évaluations DIEM-Suivi (décembre 2022 et juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

NB: La modification des options de réponses du questionnaire entre les cycles 3 et 4 ne permet pas de comparer certaines données avec le cycle précédent.

Au cours du stockage post-récolte, la plupart des producteurs ont perdu une partie de leur production en raison du pourrissement ou de ravageurs. Seuls 16 pour cent des 1 143 producteurs interrogés ont déclaré n'avoir subi aucune perte. Vingt-quatre pour cent ont perdu une faible quantité, 15 pour cent peu mais moins de la moitié, 25 pour cent la moitié ou plus, 8 pour cent la quasi-totalité et 5 pour cent la totalité.

Parmi les producteurs ayant vendu des récoltes, 56 pour cent ont connu des difficultés de commercialisation, principalement en raison de problèmes d'accès aux marchés et de dommages subis pendant le transport (34 pour cent), de prix de vente peu élevés (25 pour cent), d'une faible demande (23 pour cent) et de marchés saturés créant une trop forte concurrence (11 pour cent).

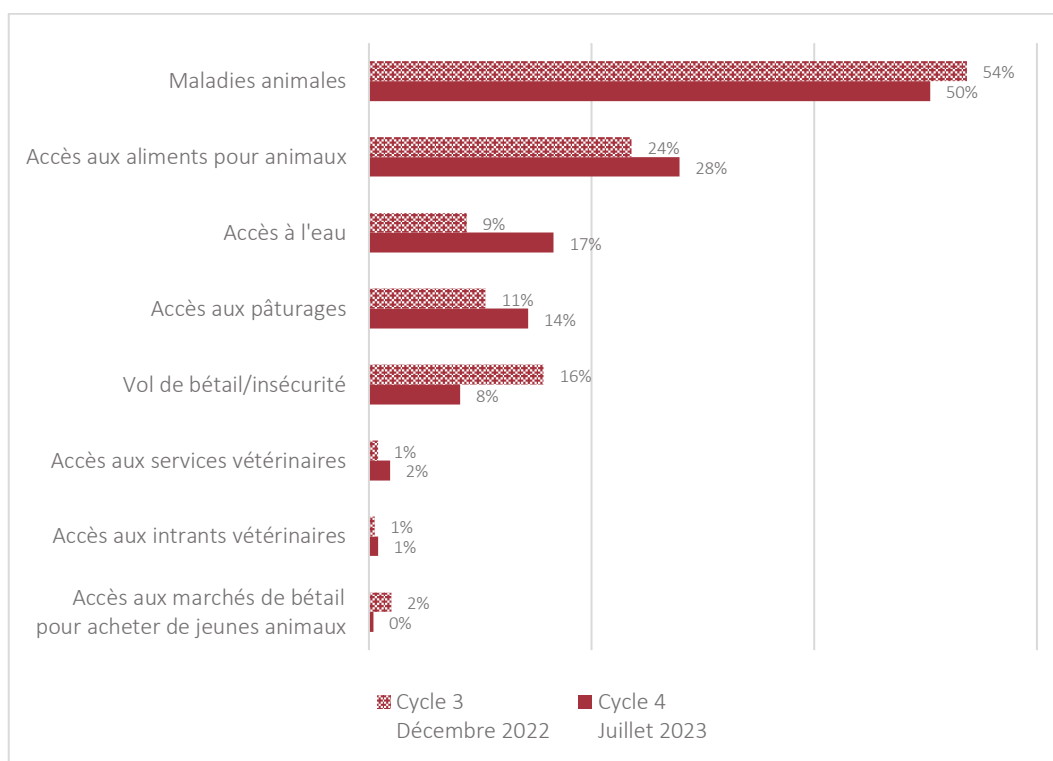
Lors de la conduite de l'enquête, 62 pour cent des producteurs n'avaient pas encore commencé la récolte, 23 pour cent l'avaient commencée mais pas terminée et 14 pour cent l'avaient terminée. Une corrélation positive est observée entre l'étape de la récolte et les résultats en matière de sécurité alimentaire; la variable reflétant le point de récolte peut être utilisée pour contrôler l'évolution des résultats.

Élevage

Les chèvres constituent le bétail le plus fréquemment élevé pour l'alimentation et la production de revenus pour environ la moitié des ménages impliqués dans l'élevage (49 pour cent), suivies par la volaille (23 pour cent), les bovins (14 pour cent) et les porcs (9 pour cent). Les chèvres sont le principal bétail élevé dans tous les départements, à l'exception de l'Ouest où la volaille domine, reflétant le contexte davantage urbain de ce département.

Soixante-treize pour cent des éleveurs ont été confrontés à des difficultés de production au cours des trois mois précédant l'enquête, ce qui représente une augmentation par rapport au cycle 3 (64 pour cent). La moitié d'entre eux a déclaré la maladie ou la mort du bétail comme principale difficulté de production et un peu plus d'un quart a rencontré des difficultés à acheter des aliments pour les animaux (figure 5). Ces résultats sont similaires à ceux du cycle 3. En outre, parmi les ménages ayant rapporté des difficultés de production, 17 pour cent ont cité le manque d'eau et 14 pour cent le manque d'accès aux pâturages. Huit pour cent ont déclaré s'être fait voler du bétail, principalement dans l'Artibonite. Les Nippes (80 pour cent), la Grand'Anse (79 pour cent) et l'Artibonite (78 pour cent) sont les départements où les difficultés de production sont les plus fréquentes.

Figure 5. Difficultés liées à la production animale (pourcentage d'éleveurs interrogés)



Source: FAO. 2023. Haïti: résultats des évaluations DIEM-Suivi (décembre 2022 et juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

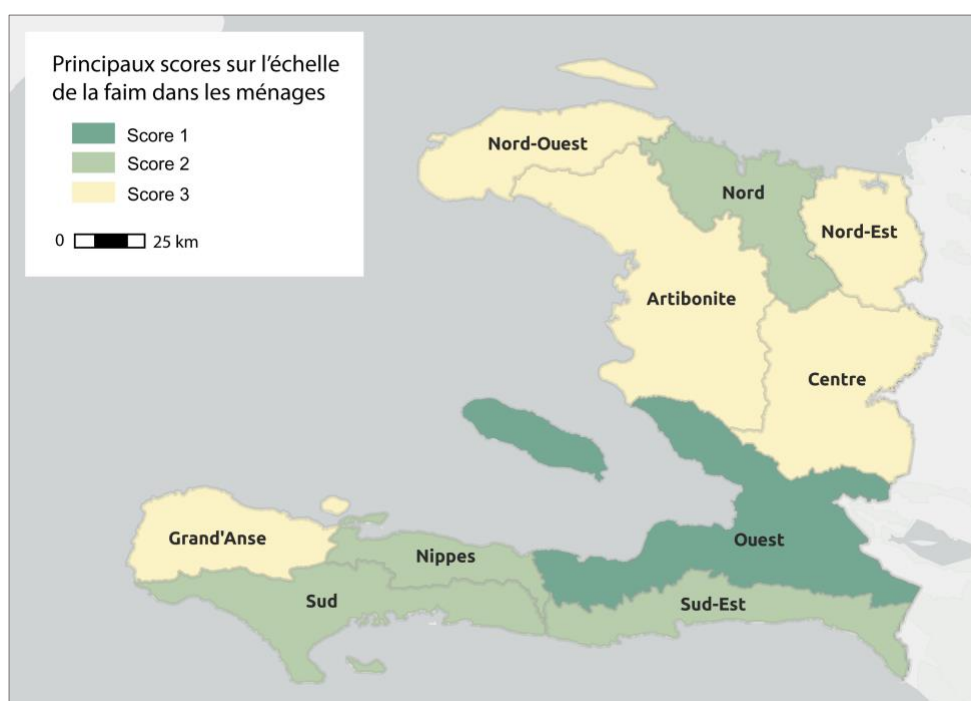
Sur les 695 éleveurs interrogés, 72 pour cent ont signalé une diminution du nombre de têtes de bétail par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié d'entre eux a attribué cette baisse à des morts dues à une mauvaise santé ou une mauvaise alimentation, et 17 pour cent ont réalisé des ventes de détresse. L'augmentation du nombre de bêtes détenues est expliquée par une augmentation des naissances, comme lors du cycle 3.

Sur les 119 producteurs interrogés commercialisant du bétail, 34 pour cent ont rencontré des difficultés, principalement en raison de la faiblesse des prix de vente. Les animaux les plus vendus sont les chèvres (45 pour cent), suivies des volailles (17 pour cent) et des bovins (11 pour cent).

Sécurité alimentaire

Comme lors du cycle précédent, de nombreux ménages ont connu des déficits de consommation alimentaire et ont adopté des stratégies d'adaptation d'urgence pour éviter une insécurité alimentaire plus élevée. Par rapport au cycle 3, le SDAM est plus élevé. Toutefois, cela n'indique pas nécessairement une amélioration de la sécurité alimentaire, car l'augmentation est largement due à une plus grande consommation d'aliments non nutritifs (huile/beurre, sucre et condiments). L'indice de l'échelle de la faim dans les ménages est légèrement inférieur à celui du cycle 3 (2,56 contre 2,77), ce qui indique que la faim a été moins présente entre mai et juin 2023 qu'entre septembre et novembre 2022 (période qui a suivi plusieurs cas de «pays lock» ou fermetures du pays) (figure 6). Ces résultats restent valables si l'on tient compte du fait que les ménages cultivateurs avaient commencé les récoltes.

Figure 6. Principaux scores l'échelle de la faim dans les ménages (par département)



Source: FAO. 2023. Haïti: résultats de l'évaluation DIEM-Suivi (juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

Les résultats en matière de sécurité alimentaire restent faibles; en outre, l'enquête n'ayant concerné que les ménages possédant un téléphone, l'insécurité alimentaire est probablement plus élevée pour les populations plus vulnérables, comme l'estime la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui indique que 49 pour cent de la population se trouvent en Phase 3+ (IPC, 2023).

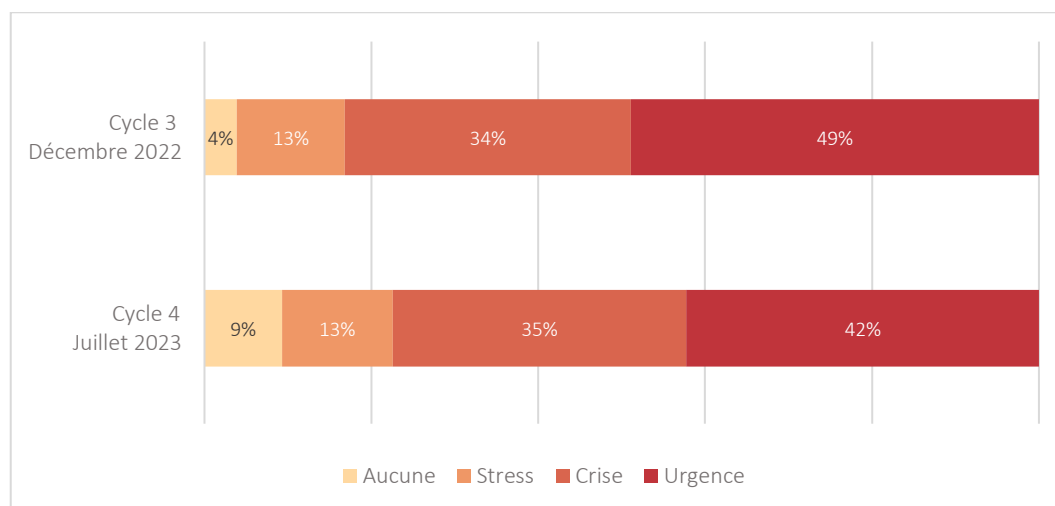
Plusieurs observations montrent des résultats similaires à ceux du cycle 3. Le Nord-Ouest et la Grand'Anse connaissent les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés; les ménages

dirigés par une femme ont de moins bons résultats que ceux dirigés par un homme et les ménages agricoles ont de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire que les ménages non agricoles. Les personnes exerçant des activités agricoles incluant l'élevage ont, en moyenne, obtenu les meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire. Ceux dépourvus de revenu principal ou dont le revenu provient d'un travail agricole occasionnel ont obtenu les pires résultats. Les ménages qui ont reçu des envois de fonds de l'étranger ont obtenu de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire que ceux qui n'en ont pas reçu.

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES)² a été calculée pour ce cycle et a été utilisée pour évaluer rétroactivement, à titre de comparaison, le FIES du cycle 3. Les scores ne montrent pas de différence significative dans la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère récente des ménages. La Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) en Haïti analyse actuellement les résultats du FIES sur la base d'une enquête nationale récemment menée. Ces données serviront à interpréter les résultats du FIES dans un cadre analytique plus large.

Quarante-deux pour cent des ménages interrogés ont adopté des stratégies d'urgence, ce qui représente une légère baisse par rapport au cycle 3 (49 pour cent) (figure 7). Les ménages producteurs de cultures (44 pour cent) ont eu le plus souvent recours à des stratégies d'urgence, comme lors du cycle précédent. Un tiers des ménages a vendu des biens et davantage d'animaux que d'habitude, réduisant ainsi leur capacité à compenser la diminution de la consommation alimentaire dans le futur. Les ménages dirigés par un homme ont plus souvent vendu des biens et des animaux que ceux dirigés par une femme, tandis que les ménages dirigés par une femme ont eu plus souvent recours à la mendicité et à l'envoi de membres du ménage se nourrir hors du foyer. En moyenne, les ménages dirigés par un homme ont davantage eu recours à des stratégies d'adaptation appauvrissantes que les ménages dirigés par une femme.

Figure 7. Pourcentage de ménages adoptant des stratégies d'adaptation



Source: FAO. 2023. Haïti: résultats des évaluations DIEM-Suivi (décembre 2022 et juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

² Les résultats FIES sont susceptibles d'être modifiés. L'échelle nationale évolue au fil des cycles de collecte de données, offrant davantage de cohérence pour comparer ces derniers entre eux.

Tableau 1. Stratégies d'adaptation adoptées (pourcentage de ménages)

Catégorie		Cycle 3 Déc. 2022	Cycle 4 Juillet 2023
Stratégies d'adaptation de stress	Dépense de l'épargne	77%	-
	Vente de biens du ménage	-	33%
	Achat de nourriture à crédit ou emprunt de nourriture	76%	78%
	Envoi de membres du ménage se nourrir hors du foyer	32%	32%
	Vente d'un plus grand nombre d'animaux (non reproductifs) que d'habitude	-	31%
Stratégies d'adaptation de crise	Retrait des enfants de l'école	32%	35%
	Réduction des dépenses de santé	69%	64%
	Vente de biens de production ou de moyens de transport	35%	13%
Stratégies d'adaptation d'urgence	Mendicité	38%	37%
	Migration avec l'ensemble du ménage	18%	14%
	Activités lucratives illégales/dégradantes	9%	9%

Source: FAO, 2023. Haïti: résultats des évaluations DIEM-Suivi (décembre 2022 et juillet 2023). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. Rome. [consulté le 17 août 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org/>

Besoins

Quatre-vingt-dix pour cent des ménages agricoles ont déclaré avoir besoin d'aide pour poursuivre leurs activités agricoles. Parmi eux, 57 pour cent ont déclaré avoir besoin d'argent liquide, 71 pour cent à Grand'Anse. Le deuxième besoin le plus souvent signalé est celui en intrants agricoles (42 pour cent), en particulier dans l'Ouest reste, le Sud-Est, l'Artibonite et le Sud. Un quart des ménages a déclaré avoir besoin de nourriture. En moyenne, les ménages dirigés par une femme ont déclaré avoir besoin de nourriture plus fréquemment que ceux dirigés par un homme (33 pour cent contre 23 pour cent). Quinze pour cent des ménages ont déclaré avoir besoin d'infrastructures pour la production agricole, l'Artibonite HT04, le Centre et le Nord-Est ayant le plus fréquemment déclaré ce besoin. Cependant, les observations ne sont pas suffisantes pour être représentatives au niveau départemental.

Globalement, le département du Nord a le plus souvent déclaré avoir besoin d'aide, suivi du Nord-Ouest. Les éleveurs de bétail ont déclaré avoir relativement moins besoin d'aide (73 pour cent).

La plupart des ménages agricoles n'avait reçu aucune aide au cours des trois mois précédant l'enquête; seuls 2 pour cent avaient reçu une aide alimentaire et 3 pour cent de l'argent liquide.

Recommandations

Le nombre limité d'observations pour certains indicateurs au niveau départemental ne permet pas de déterminer un département prioritaire pour chacune des recommandations listées ci-dessous. Nous recommandons globalement de cibler les départements où l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité aux chocs et aux difficultés de production sont les plus élevées. L'assistance à long terme doit répondre aux difficultés rencontrées par les ménages pour mener à bien leurs activités économiques et doit être conçue pour réduire l'impact des chocs climatiques.

Court terme

- > Améliorer l'accès aux soins vétérinaires et aux aliments pour animaux, en association avec la distribution d'animaux.
- > Protéger les moyens d'existence et limiter l'épuisement de la capacité des ménages à faire face à l'insécurité alimentaire grâce à des transferts d'argent liquide. L'assistance sous forme d'argent liquide ou d'intrants agricoles est importante pour soutenir les moyens d'existence des ménages agricoles. Le besoin élevé d'assistance alimentaire reflète également l'importance de l'aide d'urgence pour éviter d'exacerber la crise de l'insécurité alimentaire en Haïti.

Moyen et long terme

- > Développer les systèmes d'alerte précoce, essentiels pour réduire l'impact des chocs climatiques, ainsi que les approches résilientes au climat dans l'agriculture. Pendant la saison des ouragans, Haïti est en effet particulièrement vulnérable aux chocs climatiques.
- > Construire des alternatives et améliorer la gestion des sources et des bassins d'eau. En outre, pour atténuer les effets de la sécheresse, il convient d'analyser la qualité des sols et de rechercher des variétés résistantes au climat qui peuvent être cultivées à la place.
- > Mettre en place des installations de stockage et des pratiques d'emballage adaptées et durables afin de réduire les dommages causés aux produits après la récolte et au cours de la distribution.

Bibliographie

FEWS NET (Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine). 2015. *Haiti – Livelihood Zones*. Washington.

https://fews.net/sites/default/files/documents/reports/HT_Livelihoods_2015.pdf

IPC. 2023. Haiti: Acute Food Insecurity Projection Update for March – June 2023. Dans: *IPC*. Rome. ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156263/

OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires). 2023. *Haiti: Severe Climate Events – Flash Update #3 (as of 20 June 2023)*. New York (USA). <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-severe-climate-events-flash-update-3-20-june-2023>

Protection civile. 2023. Rapport de situation-3. Dans: *Protection civile*. Haïti. <https://protectioncivile.gouv.ht/2896-2>



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ne reflète pas nécessairement la position de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Contacts

Représentation de la FAO en Haïti

FAO-HT@fao.org
fao.org/haïti/fr | @FAOHaiti
Port-au-Prince, Haïti

Bureau des urgences et de la résilience

Data-in-emergencies@fao.org
data-in-emergencies.fao.org | @FAOEmergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

FAO. 2023. Haïti: DIEM – Données en situations d'urgence. Bulletin de suivi, cycle 4. Résultats et recommandations, août 2023. Rome.
<https://doi.org/10.4060/cc7562fr>